Testament manuscrit réalisé sous seing privé ou devant notaire

*La réalisation de votre testament est une tâche que vous pouvez déléguer à un notaire ou exécuter vous-même. Le testament doit nécessairement être manuscrit, rédigé avec des formules claires et sans ambiguïté. Plusieurs mentions impératives doivent être incluses : date, identité du testateur, identité des bénéficiaires, signature.*

Objet : Modèle de testament

Je, soussigné **(votre nom et prénom)**,

Né(e) le **(date de naissance)** au **(adresse du lieu de naissance)**

Domicilié(e) au **(votre adresse actuelle)**

Lègue à **(nom et prénom du ou des bénéficiaires, pour chaque bénéficiaire vous devez préciser obligatoirement le lien de parenté : époux, concubin, partenaire de Pacs, enfant, ami)**

Né(e) le **(date de naissance du ou des bénéficiaires)**

La totalité de mes biens mobiliers et/ou immobiliers (en pleine propriété ou usufruit)

Ou

Tel bien à tel/telle bénéficiaire (en pleine propriété ou usufruit)

Fait à **(ville)**, le **(date)**

**(Signature)**

*Précisez le nombre d’exemplaires réalisés et l’identité des personnes qui en possèdent une copie. Si vous avez remis le testament à un notaire, précisez-le à la fin du document.*